



2023/2109(INI)

26.9.2023

AMENDEMENTS

1 - 303

Projet de rapport
Franc Bogovič
(PE751.739v01-00)

sur les petits réacteurs modulaires
((2023/2109(INI))

Amendement 1
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu le programme indicatif nucléaire (PINC) (COM(2017) 237 final) publié en mai 2017,*

Or. en

Amendement 2
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Visa 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu les conclusions du Forum européen de l'énergie nucléaire de 2022, qui soulignent la contribution de l'énergie nucléaire à la sécurité d'approvisionnement de l'Union et à la lutte contre le changement climatique,*

Or. en

Amendement 3
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Visa 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la déclaration conjointe de l'Alliance nucléaire du 16 mai 2023,*

Or. en

Amendement 4

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 25

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la proposition de partenariat européen des petits réacteurs modulaires, fruit du premier atelier de l'Union sur les petits réacteurs modulaires organisé par la Commission le 29 juin 2021,*

supprimé

Or. en

Amendement 5

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 26

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la table ronde de haut niveau sur le nucléaire réunie par la Commission le 15 mars 2022,*

supprimé

Or. en

Amendement 6

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le rapport de la Commission française de régulation de l'énergie du 27 juillet 2023 sur les coûts des centrales*

nucléaires,

Or. en

Amendement 7

Sara Skyttedal, Tomas Tobé

Proposition de résolution

Visa 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le rapport de la DG Énergie du 9 octobre 2019 intitulé «Benchmarking of nuclear technical requirements against WENRA safety reference levels, EU regulatory framework and IAEA standards» («Analyse comparative des exigences techniques en matière de nucléaire par rapport aux niveaux de référence de sûreté de la WENRA, au cadre réglementaire de l'UE et aux normes de l'AIEA») (ENER/D2/2016-677),*

Or. en

Amendement 8

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 30

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le rapport de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (A9-0000/2023),*

supprimé

Or. en

Amendement 9

Pernille Weiss

**Proposition de résolution
Visa 30 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

- ***vu les conclusions du Forum européen de l'énergie nucléaire de 2022, qui soulignent la contribution de l'énergie nucléaire à la sécurité d'approvisionnement de l'Union et à la lutte contre le changement climatique,***

Or. en

**Amendement 10
Robert Roos**

**Proposition de résolution
Visa 30 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

- ***vu le rapport sur les scénarios énergétiques dans le monde du Conseil mondial de l'énergie^{1 bis},***

1 bis

https://www.worldenergy.org/assets/downloads/World-Energy-Scenarios-2016_Full-Report.pdf

Or. en

**Amendement 11
Robert Roos**

**Proposition de résolution
Visa 30 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

- ***vu le document de travail des services de la Commission européenne et***

la communication de la Commission intitulée «Programme indicatif nucléaire», établie sur la base de l'article 40 du traité Euratom, après avis du Comité économique et social européen,

Or. en

Amendement 12

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que l'Union est partie à l'accord de Paris et s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050;

Amendement

A. considérant que l'Union est partie à l'accord de Paris et s'est engagée à réduire ses émissions **nettes** de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 **au plus tard**;

Or. en

Amendement 13

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 30 % d'ici à 2040, selon le scénario de référence de l'AIE; que la demande d'électricité pourrait doubler d'ici à 2060 selon le Conseil mondial de l'énergie;

Or. en

Amendement 14

Ivars Ijabs, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen, Andreas Glueck, Nicola Beer

Proposition de résolution

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que l'Union connaîtra une augmentation de la demande d'électricité dans le cadre de la transition écologique;

Or. en

Amendement 15

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A ter. considérant que, selon la Commission européenne, l'Union doit doubler sa production d'électricité afin de suivre le rythme de la transition énergétique qui comprend l'électrification de secteurs tels que le chauffage, la réfrigération et le transport;

Or. en

Amendement 16

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution

Amendement

B. considérant que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des

B. considérant que le débat sur la politique énergétique a connu une évolution notable après la crise

approvisionnement en énergie;

énergétique de 2022, passant d'une approche axée uniquement sur le déploiement rapide des énergies renouvelables à une approche plus globale de la transition énergétique qui tient également compte de l'importance de la sécurité énergétique; que l'Union, au regard de cette évolution, doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie;

Or. en

Amendement 17

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie;

Amendement

B. considérant que l'Union *européenne* doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie, *ainsi que dans le domaine des ressources énergétiques et des composants de la chaîne d'approvisionnement des systèmes énergétiques, d'autant plus que la guerre de la Russie contre l'Ukraine a montré la vulnérabilité de l'Europe dans ce domaine;*

Or. en

Amendement 18

Tomas Tobé, Sara Skyttedal

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que l'Union doit

Amendement

B. considérant *que la guerre*

atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie;

*d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a mis en évidence les vulnérabilités du système énergétique de l'Union européenne; que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie **et s'orienter vers un système énergétique autosuffisant;***

Or. en

Amendement 19

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie;

Amendement

B. considérant que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure, **assurer son autonomie stratégique et renforcer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement** dans le domaine des approvisionnements en énergie;

Or. en

Amendement 20

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie;

Amendement

B. considérant que l'Union doit atténuer ses risques de dépendance extérieure dans le domaine des approvisionnements en énergie, **y compris en ce qui concerne l'approvisionnement**

en combustibles pour les centrales nucléaires;

Or. en

Amendement 21
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que l'Union européenne devrait étudier plus avant la relation entre l'intensité de l'utilisation des sols pour l'électricité et les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie dans sa modélisation des systèmes énergétiques; qu'une telle approche ne sera pas seulement bénéfique pour la sécurité énergétique, mais qu'elle laissera également plus de terres disponibles pour d'autres utilisations concurrentes, pour la connectivité environnementale et pour la protection des écosystèmes;

Or. en

Amendement 22
Robert Roos

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le nucléaire devrait faire partie intégrante du futur bouquet énergétique;

Or. en

Amendement 23

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que le bouquet énergétique de l'Union et la future organisation du marché de l'électricité garantiront aux industries et aux citoyens de l'Union une énergie constante, fiable et sans carbone;

Or. en

Amendement 24

Sara Skyttedal, Tomas Tobé

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que l'énergie nucléaire est une énergie à émissions nulles et que les technologies nucléaires ne contribuent pas au changement climatique;

Or. en

Amendement 25

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que, compte tenu de la forte demande d'électricité prévue à l'avenir, il est prudent d'envisager la prolongation de la durée de vie des installations nucléaires existantes;

Or. en

Amendement 26
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que l'énergie nucléaire est une source d'énergie propre à émissions nulles, qui peut contribuer de manière significative aux objectifs climatiques de l'Union;

Or. en

Amendement 27
Sara Skyttedal, Tomas Tobé

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que la demande d'énergie dépasse l'offre dans l'Union, qui est donc confrontée à une crise énergétique;

Or. en

Amendement 28
Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B quater. considérant que l'énergie nucléaire contribue au progrès dans le domaine de la sécurité énergétique, puisque: a. les coûts de combustible et d'exploitation sont relativement faibles et stables; b. elle peut produire de l'électricité en continu pendant de longues périodes; et c. elle peut apporter une contribution positive au fonctionnement stable des systèmes électriques (par exemple en maintenant la fréquence du réseau);

Or. en

Amendement 29

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B quinquies. considérant que, dans certains États membres, les ressources foncières disponibles sont limitées; que l'énergie nucléaire est une source d'énergie extrêmement dense qui produit environ 150 à 500 fois plus d'électricité par kilomètre carré que les sources d'énergie éolienne et solaire;

Or. en

Amendement 30

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant B sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B sexies. *considérant que l'abandon progressif des carburants fossiles pour la production d'électricité dans l'Union ne peut se faire par le déploiement des énergies renouvelables et l'abandon progressif du nucléaire, en raison de la nécessité d'un système de secours pour la production intermittente d'électricité à partir d'énergies renouvelables;*

Or. en

Amendement 31
Robert Roos

Proposition de résolution
Considérant B septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B septies. *considérant que l'énergie nucléaire ne produit pas de pollution atmosphérique;*

Or. en

Amendement 32
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

Amendement

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la

production d'électricité, de la chaleur industrielle, de la production d'hydrogène *et* du chauffage urbain;

production d'électricité, de la chaleur industrielle, *de la décarbonation dans les industries difficiles à décarboner*, de la production d'hydrogène, du chauffage urbain, *du refroidissement et du dessalement de l'eau*;

Or. en

Amendement 33 **Franc Bogovič**

Proposition de résolution **Considérant C**

Proposition de résolution

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la production d'électricité, de la chaleur *industrielle*, de la production d'hydrogène et du *chauffage urbain*;

Amendement

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la production d'électricité, de la chaleur *pour les processus industriels, du chauffage et du refroidissement urbains*, de la production d'hydrogène et du *dessalement de l'eau*;

Or. en

Amendement 34 **Tomas Tobé, Sara Skytvedal**

Proposition de résolution **Considérant C**

Proposition de résolution

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent

Amendement

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent

des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la production d'électricité, de la chaleur industrielle, de la production d'hydrogène et du chauffage urbain;

des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la production d'électricité, de la chaleur industrielle, de la production d'hydrogène et du chauffage urbain, *ainsi que pour la stabilité du réseau électrique européen*;

Or. en

Amendement 35
Pernille Weiss

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la production d'électricité, de la chaleur *industrielle*, de la production d'hydrogène et du chauffage urbain;

Amendement

C. considérant que les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier les petits réacteurs modulaires (PRM), représentent des moyens prometteurs de réaliser les objectifs de l'Union en matière énergétique et climatique et ouvrent de vastes possibilités dans les domaines de la production d'électricité, de la chaleur *pour les processus industriels*, de la production d'hydrogène et du chauffage urbain;

Or. en

Amendement 36
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que *les innovations intervenues dans les technologies de l'énergie nucléaire, en particulier* les

Amendement

C. considérant que les *100 réacteurs nucléaires en service dans 12 des 27 États membres de l'Union* représentent environ

petits réacteurs modulaires (*PRM*),
*représentent des moyens prometteurs de
réaliser les objectifs de l'Union en matière
énergétique et climatique et ouvrent de
vastes possibilités dans les domaines de la
production d'électricité, de la chaleur
industrielle, de la production d'hydrogène
et du chauffage urbain;*

*un quart de l'électricité produite dans
l'ensemble de l'Union, mais qu'aucun
État membre ne dispose encore de petits
réacteurs modulaires opérationnels; que
plus de la moitié de l'électricité nucléaire
de l'Union est produite dans un seul État
membre (la France);*

Or. en

Amendement 37

Robert Roos

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*C bis. considérant que les centrales
nucléaires peuvent être implantées sur les
mêmes sites que les installations à
combustibles fossiles et nécessitent
approximativement la même superficie
que ces installations, ce qui entraîne des
économies sur l'infrastructure de
connexion au réseau;*

Or. en

Amendement 38

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*C bis. considérant que les petits réacteurs
modulaires (*PRM*) sont des réacteurs
nucléaires d'une puissance généralement
comprise entre 10 et 300 MW, conçus
pour être construits en usine sous une
forme modulaire normalisée;*

Amendement 39
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C ter. considérant que, parmi les nombreux avantages des PRM, beaucoup sont intrinsèquement liés à la nature de leur conception (petite taille et modularité): conception intégrale, sécurité inhérente, réduction des stocks de combustible, amélioration de la modularité et de la fabricabilité et flexibilité accrue; que les PRM permettent en outre de réaliser des économies en matière de coûts et de temps de construction, et ils peuvent être déployés progressivement pour répondre à l'augmentation de la demande d'énergie;

Amendement 40
Robert Roos

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C ter. considérant que, en vertu des politiques actuelles de l'Union et des États membres, de nombreux avantages sont accordés aux énergies renouvelables, alors qu'ils ne le sont pas à l'énergie nucléaire (subventions directes et indirectes, part minimale obligatoire et garantie pour les énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, procédures et règles relatives à l'accès au réseau et

aux processus opérationnels, etc.);

Or. en

Amendement 41

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C quater. considérant que des dialogues spécifiques sur le climat et l'énergie concernant les PRM pourraient promouvoir les bonnes pratiques et solutions, créer de nouvelles possibilités commerciales et de collaboration ainsi qu'aider les États membres à déceler les lacunes éventuelles dans la mise en œuvre et à les examiner; que ces dialogues peuvent contribuer à développer davantage le modèle commercial des PRM et proposer des solutions pour décarboner l'industrie;

Or. en

Amendement 42

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Considérant C quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C quinquies. considérant que l'Union devrait poursuivre ses efforts pour évaluer et saisir les contributions futures des PRM à la fiabilité du système électrique de l'Union;

Or. en

Amendement 43
Pernille Weiss

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances en matière de sûreté et de sécurité par rapport aux modèles antérieurs;

Amendement

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances en matière de sûreté et de sécurité par rapport aux modèles antérieurs ***grâce à l'utilisation de nouveaux systèmes de refroidissement et de combustibles qui offrent de nouvelles fonctionnalités, notamment une sécurité inhérente, une construction plus simple, un fonctionnement plus efficace, des températures de sortie plus élevées, des volumes de déchets réduits et des économies d'exploitation améliorées;***

Or. en

Amendement 44
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à ***atteindre de meilleures performances*** en matière de

Amendement

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à ***disposer de caractéristiques*** en matière de sûreté et de

sûreté et de sécurité *par rapport aux modèles antérieurs*;

sécurité *inhérentes, tout en bénéficiant du retour d'expérience des réacteurs de grande taille existants, ainsi que d'une gestion plus durable des déchets offerte par certaines technologies*;

Or. en

Amendement 45
François-Xavier Bellamy

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances en matière de sûreté et de sécurité par rapport aux modèles antérieurs;

Amendement

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, **comme les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne, ce qui leur permet d'acquérir une certaine autonomie énergétique**, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances en matière de sûreté et de sécurité par rapport aux modèles antérieurs;

Or. en

Amendement 46
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds

Amendement

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds

initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances en matière de sûreté et de sécurité par rapport aux modèles antérieurs;

initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances en matière de sûreté et de sécurité ***et à assurer une gestion plus durable des déchets*** par rapport aux modèles antérieurs, ***tout en bénéficiant également du retour d'expérience des réacteurs de forte puissance existants***;

Or. en

Amendement 47

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que les PRM ***nécessitent*** une moindre mise de fonds initiale ***et offrent une*** plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation ***pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, et qu'ils sont désormais de nature à atteindre de meilleures performances*** en matière de sûreté et de sécurité ***par rapport aux modèles antérieurs***;

Amendement

D. considérant que les PRM ***sont réputés nécessiter*** une moindre mise de fonds initiale, ***mais que leur compétitivité économique doit encore être prouvée selon l'AIEA; qu'une*** plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation ***dépendent d'un certain nombre de facteurs qui sont pour la plupart soumis à la réglementation nationale; qu'il convient de maintenir des exigences*** en matière de sûreté et de sécurité ***élevées pour les PRM***;

Or. en

Amendement 48

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, **et** qu'ils sont désormais de nature à atteindre de **meilleures** performances en matière de sûreté et de sécurité par rapport aux modèles antérieurs;

Amendement

D. considérant que les PRM nécessitent une moindre mise de fonds initiale et offrent une plus grande évolutivité et une plus grande souplesse d'implantation pour les sites qui ne sont pas en mesure d'accueillir des réacteurs traditionnels de plus grande taille, qu'ils sont désormais de nature à atteindre de **bonnes** performances en matière de sûreté et de sécurité **intrinsèques** par rapport aux modèles antérieurs **et qu'une meilleure gestion des déchets est rendue possible par certaines technologies**;

Or. it

Amendement 49

Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que le déploiement des PRM peut permettre de stimuler la croissance économique, de créer des emplois et de contribuer à la compétitivité mondiale de l'Union dans ce domaine technologique en mutation rapide;

Amendement

E. considérant que le déploiement des PRM peut permettre de stimuler la croissance économique, de créer des emplois et de contribuer à la compétitivité mondiale de l'Union, **ainsi que de faire de l'Union un continent propice aux investissements** dans ce domaine technologique en mutation rapide;

Or. en

Amendement 50

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que le déploiement des PRM *peut permettre de stimuler* la croissance économique, *de créer des emplois et de contribuer* à la compétitivité mondiale de l'Union *dans ce domaine technologique en mutation rapide*;

Amendement

E. considérant que le déploiement des PRM *n'est pas prévu avant le début ou le milieu des années 2030 au plus tôt et que son incidence sur* la croissance économique, *la création d'emplois et* la compétitivité mondiale de l'Union *est difficile à prévoir en 2023*;

Or. en

Amendement 51

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant qu'il n'existe actuellement que trois PRM en service dans le monde, dont deux en Russie qui ont été lancés neuf ans plus tard que prévu et dont les performances sont inférieures aux normes attendues; que le troisième PRM, en service en Chine, n'a fonctionné que pendant quelques heures en 2021 et qu'un projet visant à lui ajouter 18 unités a été abandonné en raison de l'augmentation des coûts;

Or. en

Amendement 52

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que les concurrents et

les partenaires commerciaux de l'Union investissent massivement au niveau national et à l'étranger pour accéder à la première place dans le domaine de l'énergie nucléaire de la prochaine génération; que la poursuite de la recherche et développement dans le domaine de l'énergie nucléaire sera décisive pour que l'industrie nucléaire européenne retrouve la première place au niveau mondial;

Or. en

Amendement 53
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que, pour commercialiser avec succès les PRM au cours de la prochaine décennie, l'Europe et ses États membres doivent commencer la planification de manière proactive dès aujourd'hui; qu'il faut accélérer les investissements dès maintenant afin que les PRM jouent un rôle dans la décarbonation de l'Europe;

Or. en

Amendement 54
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que, étant donné l'intérêt grandissant pour le déploiement des PRM dans l'Union, il convient

d'envisager la participation des acteurs du cycle du combustible à un stade précoce du projet;

Or. en

Amendement 55

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que, dans sa déclaration du 4 avril 2023 sur les PRM de l'Union à l'horizon 2030, a salué l'action concertée du secteur nucléaire et de la communauté scientifique européens au service de l'objectif commun d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive et a constaté que le nucléaire, avec notamment les PRM, pouvait jouer un rôle important même au-delà de la seule production d'électricité;

Amendement

F. considérant que, dans sa déclaration du 4 avril 2023 sur les PRM de l'Union à l'horizon 2030, a salué l'action concertée du secteur nucléaire et de la communauté scientifique européens au service de l'objectif commun d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive et a constaté que le nucléaire, avec notamment les PRM, pouvait jouer un rôle important même au-delà de la seule production d'électricité, *si les fonds importants engagés dans la recherche, le développement et l'innovation sur les PRM aboutissent à des solutions concrètes en matière de conception;*

Or. en

Amendement 56

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que l'énergie nucléaire pourrait fournir jusqu'à 150 GW de capacité installée d'ici à 2050

à l'Union européenne et que, compte tenu des départs à la retraite, le secteur de l'énergie nucléaire contribuerait directement et indirectement à l'emploi de 450 000 personnes dans l'Union au cours des trente prochaines années, dont 200 000 personnes hautement qualifiées, selon l'Alliance nucléaire;

Or. en

Amendement 57

Sara Skyttedal, Tomas Tobé

Proposition de résolution

Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que l'énergie nucléaire moderne se distingue par un haut degré de sécurité;

Or. en

Amendement 58

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que la Commission a souligné que les compétences dans le domaine nucléaire et en matière de radioprotection sont indispensables aux États membres pour assurer la sûreté, la sécurité et la protection des centrales nucléaires actuelles et à venir, *y compris les PRM, les applications industrielles et médicales et les initiatives d'exploration spatiale;*

G. considérant que la Commission a souligné que les compétences dans le domaine nucléaire et en matière de radioprotection sont indispensables aux États membres pour assurer la sûreté, la sécurité et la protection des centrales nucléaires actuelles et à venir;

Amendement 59
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant que l'Alliance nucléaire, dans sa déclaration du 16 mai 2023, a reconnu que le nucléaire, y compris les PRM, pourrait apporter jusqu'à 150 GW de capacité électrique d'ici à 2050, ce qui permettrait de maintenir sa part actuelle de 25 % de la production d'électricité dans l'Union;

Or. en

Amendement 60
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant que le déploiement des PRM peut largement contribuer à la décarbonation dans les industries difficiles à décarboner;

Or. en

Amendement 61
Robert Roos

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant que rien dans les statuts de la BEI ne l'empêche de financer les technologies et infrastructures nucléaires;

Or. en

Amendement 62
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G ter. considérant que le déploiement des PRM peut largement contribuer à la décarbonation dans les industries difficiles à décarboner;

Or. en

Amendement 63
Johan Nissinen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. salue la déclaration de la Commission sur les PRM de l'Union à l'horizon 2030 qui met l'accent sur l'importance de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la formation pour la sûreté des PRM dans l'Union et souligne qu'il est nécessaire que tous les secteurs concourent à la transformation de l'économie de l'Union pour parvenir à la neutralité climatique, à la sécurité énergétique et à l'autonomie stratégique;

1. salue la déclaration de la Commission sur les PRM de l'Union à l'horizon 2030 qui met l'accent sur l'importance de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la formation pour la sûreté des PRM dans l'Union et souligne qu'il est nécessaire que tous les secteurs concourent à la transformation de l'économie de l'Union pour parvenir à la neutralité climatique, à la sécurité énergétique et à l'autonomie stratégique; ***demande l'élaboration d'une nouvelle stratégie globale sur l'utilisation***

de l'énergie nucléaire et des PRM pour l'Union, afin de promouvoir l'énergie nucléaire au même titre que les projets d'énergie renouvelable;

Or. en

Amendement 64

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. *salue* la déclaration de la Commission sur les PRM de l'Union à l'horizon 2030 qui met l'accent sur l'importance de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la formation pour la sûreté des PRM dans l'Union et souligne qu'il est nécessaire que tous les secteurs concourent à la transformation de l'économie de l'Union pour parvenir à la neutralité climatique, à la sécurité énergétique et à l'autonomie stratégique;

Amendement

1. *prend note de* la déclaration de la Commission sur les PRM de l'Union à l'horizon 2030 qui met l'accent sur l'importance de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la formation pour la sûreté des PRM dans l'Union et souligne qu'il est nécessaire que tous les secteurs concourent à la transformation de l'économie de l'Union pour parvenir à la neutralité climatique, à la sécurité énergétique et à l'autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 65

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

1 bis. reconnaît que la crise climatique est un défi trop complexe et que les enjeux sont trop importants pour limiter les outils permettant de la résoudre; estime que l'Union européenne devrait se concentrer sur une série de solutions, y compris en ce

Amendement

qui concerne les approvisionnements en énergie bas carbone, afin d'augmenter ses chances d'atteindre zéro émission nette d'ici à 2050;

Or. en

Amendement 66
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour *la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;*

Amendement

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour *offrir à l'Union un approvisionnement en électricité fiable et à la demande, tout en atteignant l'objectif du zéro émission nette; reconnaît la nécessité d'un effort permanent de recherche et de développement propre à assurer la sûreté, l'efficacité et la rentabilité de ces technologies;*

Or. en

Amendement 67
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. *attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;*

Amendement

2. *souligne que l'utilisation de l'énergie nucléaire est en déclin au niveau mondial et que les nouvelles centrales nucléaires, y compris les PRM, ne seront pas disponibles dans l'Union avant le début ou le milieu des années 2030 au mieux, et qu'il est donc peu probable qu'elles contribuent aux engagements de*

l'Union en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030;

Or. en

Amendement 68
Sara Skyttedal, Tomas Tobé

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Amendement

2. ***souligne que l'énergie nucléaire est fiable, bon marché et propre, également en ce sens que les processus nucléaires modernes produisent peu de déchets, et*** attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Or. en

Amendement 69
Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Amendement

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre ***et pour la transition vers une économie neutre sur le plan climatique;***

Or. en

Amendement 70

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Amendement

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire, **y compris les réacteurs nucléaires de grande taille** et les PRM, pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Or. en

Amendement 71

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur **les possibilités offertes par** l'énergie nucléaire **et les PRM** pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière **d'énergie propre**;

Amendement

2. attire l'attention sur **le rôle indispensable de** l'énergie nucléaire pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière **de climat, ainsi que pour le renforcement de l'indépendance énergétique de l'Union**;

Or. en

Amendement 72

François-Xavier Bellamy

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire **et les PRM** pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Amendement

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire, **par l'intermédiaire des PRM et des réacteurs de forte puissance**, pour la réalisation des

objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Or. en

Amendement 73

Tomas Tobé, Sara Skyttedal

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre;

Amendement

2. attire l'attention sur les possibilités offertes par l'énergie nucléaire et les PRM pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie propre *et de climat*;

Or. en

Amendement 74

Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. souligne que les PRM offrent d'importantes possibilités pour la production d'énergie à bas prix, compte tenu de leurs coûts de construction et de leurs besoins de maintenance limités, tout en disposant de systèmes de refroidissement moins gourmands en eau;

Or. en

Amendement 75

Tomas Tobé, Sara Skyttedal

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. *met en évidence l'importance d'un système énergétique robuste et autosuffisant dans l'Union et constate que les PRM sont susceptibles de contribuer à la mise en place d'un tel système;*

Or. en

Amendement 76
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. *demande que toutes les technologies de production d'électricité bas carbone bénéficient d'un traitement identique dans les politiques énergétiques et climatiques de l'Union;*

Or. en

Amendement 77
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 ter. *demande la suppression de toutes les subventions ouvertes et cachées, directes et indirectes, en espèces ou en nature, et des autres avantages accordés aux énergies renouvelables (tels que les objectifs, les règles de priorité, les tarifs de rachat plus élevés ou garantis, les infrastructures subventionnées nécessaires à l'énergie éolienne, en particulier en mer, les prix déflatés de*

l'utilisation des sols, etc.) de manière à ce que le nucléaire puisse être compétitif dans un contexte concurrentiel homogène;

Or. en

Amendement 78
Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 ter. attire l'attention sur les possibilités offertes par les PRM pour la diversification de la capacité de production d'énergie de l'Union;

Or. en

Amendement 79
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quater. invite instamment la Commission à évaluer de manière exhaustive l'incidence de toutes les technologies de production d'énergie sur les différents intérêts et politiques de l'Union, y compris, sans toutefois s'y limiter, la protection des habitats et des espèces, la recherche d'un environnement sans produits toxiques, la pureté de l'air, la politique agricole, l'inflation, etc.;

Or. en

Amendement 80
Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quater. *souligne que l'énergie nucléaire et les PRM sont les sources d'énergie les plus efficaces sur le plan foncier (en moyenne, par unité d'électricité, ils nécessitent 50 fois moins de terres que la production de charbon, et 18 à 27 fois moins de terres que le photovoltaïque au sol);*

Or. en

Amendement 81
Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quinquies. *reconnait que les PRM ne dépendent pas fortement des conditions environnementales ou météorologiques et pourraient donc constituer un outil efficace pour mieux s'adapter à la demande volatile et croissante, tout en contribuant à la stabilisation du réseau;*

Or. en

Amendement 82
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

Amendement

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs;

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs; *estime qu'une telle stratégie devrait ouvrir la voie à l'établissement de lignes directrices claires en matière de planification, d'autorisation et de calendrier, de réglementation et de sécurité; demande instamment à la Commission européenne d'accélérer la mise en œuvre de cette stratégie avec ambition et détermination avant la fin de la présente législature, tout en respectant le droit des États membres à choisir leur propre bouquet énergétique;*

Or. en

Amendement 83
Johan Nissinen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs;

Amendement

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs, *et l'établissement d'une voie claire pour intégrer de manière adéquate le rôle de l'énergie nucléaire et des PRM dans l'ensemble des communications et des propositions de la Commission;*

Or. en

Amendement 84
Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs;

Amendement

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs; ***estime que la Commission devrait donner la priorité à cette stratégie afin d'attirer d'urgence des investissements dans ce secteur;***

Or. en

Amendement 85

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs;

Amendement

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement ***de la production d'énergie nucléaire, y compris*** des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs

Or. en

Amendement 86

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement

Amendement

3. appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement

des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs;

des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions, *y compris les régions éloignées et faiblement peuplées*, et aux différents secteurs;

Or. en

Amendement 87

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. *appelle de ses vœux l'élaboration d'une stratégie globale pour le déploiement des PRM dans l'Union, qui tiendra compte des besoins et caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents secteurs;*

Amendement

3. *demande à la Commission d'analyser le développement des PRM à l'extérieur des frontières de l'Union, y compris les coûts et les calendriers des projets existants à un stade précoce et de ceux qui sont en cours de construction;*

Or. en

Amendement 88

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. *reconnaît les incidences socioéconomiques qu'aura le déploiement des PRM en permettant la création d'emplois très qualifiés et d'entreprises à forte valeur ajoutée dans l'Union;*

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 89
Pernille Weiss

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. reconnaît les avantages d'un système énergétique hybride combinant à la fois l'énergie nucléaire, y compris les PRM, et les énergies renouvelables pour contribuer à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre (GES); estime que les PRM sont adaptés pour compléter un système énergétique, car ils apportent de la flexibilité et peuvent être facilement intégrés aux énergies renouvelables;

Or. en

Amendement 90
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. encourage la Commission et les États membres à mieux sensibiliser le public aux avantages de l'énergie nucléaire et des PRM et de les lui faire mieux comprendre ainsi qu'à garantir la transparence et l'inclusivité des décisions dans ce domaine;

Or. en

Amendement 91
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Sous-titre 1

Proposition de résolution

L'Union, important marché potentiel pour les PRM

Amendement

Un marché potentiel pour les PRM?

Or. en

Amendement 92

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un grand rôle dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

Amendement

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un grand rôle ***dans la décarbonation de l'industrie européenne, dans la fourniture d'une base solide d'électricité, de chaleur et de vapeur propres pour l'industrie et les ménages, ainsi que*** dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷ ***en tant que technologie de base en Europe, en particulier dans le cadre de la modernisation des centrales au charbon;***

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Or. en

Amendement 93

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoș Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Maria Grapini

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. ***constate que*** les PRM ***sont***

Amendement

5. ***étudie la possibilité pour*** les PRM

susceptibles de jouer un grand rôle dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

de jouer un grand rôle dans *la décarbonation de l'industrie européenne, dans la fourniture d'une base solide d'électricité, de chaleur et de vapeur propres pour l'industrie et les ménages, ainsi que dans* le remplacement des carburants fossiles *en tant que technologie de base en Europe*

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Or. en

Amendement 94

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. constate que les PRM *sont susceptibles de jouer un grand rôle dans* le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

Amendement

5. constate que les PRM *ne devraient pas être opérationnels avant le milieu des années 2030 et qu'ils ne constituent pas une solution alternative compétitive pour* le remplacement des carburants fossiles *conformément à l'accord de Paris, contrairement aux énergies renouvelables qui pourront être déployées à grande échelle au cours de la prochaine décennie*;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Or. en

Amendement 95

Nicola Beer, Andreas Glueck

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un grand rôle dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Amendement

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un grand rôle dans le remplacement des carburants fossiles ***ainsi que des centrales nucléaires obsolètes***¹⁷;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Or. en

Amendement 96
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un grand rôle dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Amendement

5. constate que les PRM, ***parallèlement aux réacteurs nucléaires de grande taille***, sont susceptibles de jouer un grand rôle dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Or. en

Amendement 97
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un **grand** rôle dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Amendement

5. constate que les PRM sont susceptibles de jouer un rôle **crucial** dans le remplacement des carburants fossiles¹⁷;

17

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanSMRPrePartnership>.

Or. en

Amendement 98
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'électricité;

Or. en

Amendement 99
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'hydrogène bas carbone;

6. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'hydrogène bas carbone, **à la fois pour son utilisation directe dans l'industrie et pour la production de carburants synthétiques durables, étant donné que la demande mondiale d'hydrogène devrait augmenter massivement d'ici à 2050; rappelle que la nouvelle capacité électrique doit atteindre de grands volumes pour garantir l'échelle de production d'hydrogène requise afin de**

*décarboner l'industrie européenne;
demande que tous les vecteurs
énergétiques décarbonés soient traités de
la même manière en fonction de leur
empreinte carbone;*

Or. en

Amendement 100

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. *encourage l'utilisation des PRM
pour la production d'hydrogène bas
carbone;*

Amendement

6. *réaffirme l'importance pour
l'Union d'investir en priorité dans
l'hydrogène renouvelable afin de produire
10 millions de tonnes d'hydrogène
renouvelable d'ici à 2030, comme le
mentionne la stratégie pour l'hydrogène
de l'Union;*

Or. en

Amendement 101

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. encourage l'utilisation des PRM
pour la production d'hydrogène bas
carbone;

Amendement

6. encourage l'utilisation des PRM
pour la production d'hydrogène bas
carbone; *rappelle que la nouvelle capacité
électrique doit atteindre de grands
volumes pour garantir l'échelle de
production d'hydrogène souhaitée par
l'Union; demande que tous les vecteurs
énergétiques bas carbone soient traités
sur un pied d'égalité;*

Amendement 102

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'hydrogène bas carbone;

Amendement

6. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'hydrogène bas carbone; ***rappelle que la nouvelle capacité électrique doit atteindre de grands volumes pour garantir l'échelle de production d'hydrogène requise afin de décarboner l'Union;***

Amendement 103

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'hydrogène bas carbone;

Amendement

6. encourage l'utilisation des PRM pour la production d'hydrogène bas carbone, ***étant donné que la demande mondiale d'hydrogène devrait augmenter massivement d'ici à 2050;***

Amendement 104

Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. **constate** que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur industrielle;

Amendement

7. **s'interroge quant au fait** que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur industrielle, **étant donné que la technologie avancée des PRM, fondée sur d'autres systèmes de refroidissement, doit d'abord déboucher sur des réacteurs opérationnels à l'avenir et qu'il existe encore actuellement des obstacles à l'exploitabilité, tels que la nouvelle fabrication de combustibles, le traitement des déchets et les installations de retraitement pour les combustibles recyclés;**

Or. en

Amendement 105

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur industrielle;

Amendement

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur industrielle, **en particulier dans les industries difficiles à décarboner telles que le ciment, la pâte à papier, les produits chimiques et l'acier;**

Or. en

Amendement 106

Franco Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur *industrielle*;

Amendement

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur *et de vapeur pour les processus industriels*;

Or. en

Amendement 107

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur *industrielle*;

Amendement

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur *et de vapeur industrielles*;

Or. en

Amendement 108

Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur *industrielle*;

Amendement

7. constate que les PRM peuvent être utiles pour la production de chaleur *et de vapeur industrielles*;

Or. en

Amendement 109

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. **reconnait** le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage urbain;

Amendement

8. **étudie** le rôle potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage urbain **afin de répondre aux besoins de chauffage et de refroidissement lorsque d'autres sources d'énergie propres ne sont pas disponibles; rappelle que le chauffage et le refroidissement représentent environ la moitié de la consommation totale d'énergie de l'Union et que la majeure partie de cette consommation est encore couverte par des carburants fossiles; reconnaît que les PRM peuvent fournir de la chaleur décarbonée à basse température pour les systèmes de chauffage urbain; fait observer que les PRM peuvent être conçus de manière à ne produire que de la chaleur et donc fonctionner à une température et une pression plus basses;**

Or. en

Amendement 110
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage **urbain**;

Amendement

8. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage **et de refroidissement urbains; rappelle que le chauffage et le refroidissement représentent environ la moitié de la consommation totale d'énergie de l'Union et que la majeure partie de cette consommation est encore couverte par des carburants fossiles; reconnaît que les PRM peuvent fournir de la chaleur décarbonée à basse température pour les systèmes de chauffage urbain; fait observer que les PRM peuvent être conçus de manière à ne produire que de la**

chaleur et donc fonctionner à une température et une pression plus basses;

Or. en

Amendement 111

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage urbain;

Amendement

8. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage urbain; ***rappelle que le chauffage et le refroidissement représentent environ la moitié de la consommation d'énergie de toute l'Union; reconnaît que les PRM peuvent fournir de la chaleur à faible teneur en carbone et à basse température pour les systèmes de chauffage urbain; fait observer que les PRM peuvent être conçus de manière à ne produire que de la chaleur et donc fonctionner à une température et une pression plus basses;***

Or. en

Amendement 112

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. ***reconnaît*** le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage urbain;

Amendement

8. ***s'interroge sur*** le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage urbain, ***étant donné que la technologie des PRM à eau légère doit d'abord atteindre le stade opérationnel et que la disponibilité des connexions au réseau ainsi que les compétences et l'expérience***

nécessaires à l'exploitation de ces réacteurs demeurent une question clé pour le développement éventuel des PRM;

Or. en

Amendement 113

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage *urbain*;

Amendement

8. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de chauffage *et de refroidissement urbains; souligne que les PRM peuvent fournir de la chaleur décarbonée à basse température pour les systèmes de chauffage urbain;*

Or. en

Amendement 114

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. reconnaît que la chaîne européenne d'approvisionnement en combustible nucléaire constitue un atout stratégique et qu'elle jouera un rôle important dans l'évolution de la prochaine génération de technologies de réacteurs;

Or. en

Amendement 115

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. reconnaît que les PRM peuvent être utiles pour un dessalement compétitif et durable de l'eau;

Or. en

Amendement 116
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. reconnaît le potentiel que recèlent les PRM en matière de dessalement de l'eau;

Or. en

Amendement 117
Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. reconnaît les possibilités qu'offrent les PRM pour les zones rurales;

Or. en

Amendement 118
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 ter. reconnaît le rôle potentiel que recèlent les PRM pour l'augmentation de la production d'électricité et la stabilisation du réseau dans le contexte de la pénétration des énergies renouvelables;

Or. en

Amendement 119
Tomas Tobé, Sara Skyttedal

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 ter. reconnaît les possibilités qu'offrent les PRM pour les communautés qui ne sont pas connectées au réseau électrique;

Or. en

Amendement 120
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 quater. souligne que la concurrence interne autour des PRM est intense et que des initiatives politiques et commerciales fortes ont déjà été lancées;

Or. en

Amendement 121
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 quinquies. *fait observer que la contribution des PRM à l'indépendance énergétique européenne dépend fortement de la localisation de leur chaîne de valeur sur le territoire européen;*

Or. en

Amendement 122
Johan Nissinen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

Amendement

9. souligne qu'à ce jour, aucun PRM n'a été exploité commercialement dans le monde, mais que plus de 80 projets de PMR se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; insiste pour que l'Union ne se laisse pas distancer dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM;

9. souligne qu'à ce jour, aucun PRM n'a été exploité commercialement dans le monde, mais que plus de 80 projets de PMR se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; insiste pour que l'Union ne se laisse pas distancer dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM; ***estime que le nombre croissant de pays de l'Union qui relancent des projets de réacteurs à grande échelle ou de petits réacteurs modulaires ou des projets de recherche sur leur propre territoire, notamment, justifie la nécessité de mettre sur un pied d'égalité les projets nucléaires et les projets d'énergies renouvelables;***

Or. en

Amendement 123

Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. souligne qu'à ce jour, **aucun** PRM **n'a été exploité** commercialement dans le monde, **mais** que plus de 80 projets de PMR se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; **insiste pour** que l'Union **ne se laisse pas distancer dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM**;

Amendement

9. souligne qu'à ce jour, **malgré des années de recherche et des millions d'euros investis, seuls quelques PRM ont été exploités** commercialement dans le monde; **constate** que plus de 80 projets de PRM se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays, **mais qu'aucune information transparente sur les coûts et les calendriers n'est mise à disposition du public à ce stade; fait observer** que l'Union **a exprimé sa volonté d'investir dans la recherche, l'innovation, l'éducation et la formation, y compris en matière de sûreté et de gestion des déchets radioactifs**;

Or. en

Amendement 124

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. souligne qu'à ce jour, aucun PRM n'a été exploité commercialement dans le monde, mais que plus de 80 projets de PMR se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; insiste pour que l'Union **ne se laisse pas distancer** dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM;

Amendement

9. souligne qu'à ce jour, aucun PRM n'a été exploité commercialement dans le monde, mais que plus de 80 projets de PMR se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; insiste pour que l'Union **s'efforce d'occuper la première place** dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM; **insiste sur le fait que la concurrence autour des PRM est intense et que des initiatives politiques et**

commerciales fortes ont déjà été lancées;

Or. en

Amendement 125

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. souligne qu'à ce jour, **aucun** PRM **n'a été exploité commercialement dans le monde**, mais que plus de 80 projets de PRM se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; insiste pour que l'Union **ne se laisse pas distancer** dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM;

Amendement

9. souligne qu'à ce jour, **les PRM sont exploités uniquement en Russie et en Chine**, mais que plus de 80 projets de PRM se trouvent actuellement à divers stades de développement et de déploiement dans 18 pays; insiste pour que l'Union **maintienne sa primauté technologique** dans la course mondiale à la suprématie sur le futur marché des PRM;

Or. en

Amendement 126

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que le secteur nucléaire européen est un atout **majeur** et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de dégager la majeure partie de la valeur ajoutée en Europe;

Amendement

10. souligne que le secteur nucléaire européen est un atout **clé pour la résilience du système énergétique européen** et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, **en particulier au sein du cycle du combustible**, ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de dégager la majeure partie de la valeur ajoutée en Europe;

Amendement 127
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que le secteur nucléaire européen est un atout majeur et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de dégager la majeure partie de la valeur ajoutée en Europe;

Amendement

10. souligne que le secteur nucléaire européen est un atout majeur et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de dégager la majeure partie de la valeur ajoutée en Europe, ***y compris dans les États membres qui ne disposent pas de centrales nucléaires;***

Amendement 128
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que le secteur nucléaire européen est un atout ***majeur*** et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de dégager la majeure partie de la valeur

Amendement

10. souligne que le secteur nucléaire européen est un atout ***clé*** et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, ***en particulier au sein du cycle du combustible,*** ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de

ajoutée en Europe;

dégager la majeure partie de la valeur ajoutée en Europe;

Or. en

Amendement 129

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que ***le secteur nucléaire européen est un atout majeur et constate que l'Union est d'ores et déjà dotée de solides*** compétences et d'une grande expérience dans le domaine des technologies nucléaires, ***savoir-faire qui peut être mis au service du développement et du déploiement des PRM, ce avec une chaîne d'approvisionnement susceptible de dégager la majeure partie de la valeur ajoutée en Europe;***

Amendement

10. souligne que ***certains États membres sont dotés de*** compétences et d'une expérience dans le domaine des technologies nucléaires, ***tandis que d'autres n'intègrent pas l'énergie nucléaire dans leur bouquet énergétique; remarque que seuls quelques États membres ont manifesté leur intérêt pour le développement des PRM dans les années à venir;***

Or. en

Amendement 130

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. insiste sur l'importance stratégique de la production d'énergie nucléaire pour réaliser la transition énergétique dans de bonnes conditions; estime en outre que les PRM pourraient également offrir des possibilités industrielles supplémentaires au-delà du secteur nucléaire traditionnel et ouvrir des perspectives à de nouveaux acteurs,

tels que les chantiers navals ou l'industrie manufacturière, afin de leur permettre d'entrer dans la chaîne d'approvisionnement nucléaire, renforçant ainsi la compétitivité de l'Union;

Or. en

Amendement 131

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. reconnaît que l'ampleur de la contribution des PRM à l'indépendance énergétique européenne dépend fortement de la localisation de leur chaîne de valeur sur le territoire européen; souligne qu'une chaîne de valeur basée dans l'Union européenne renforcera également les compétences et le savoir-faire liés à cette technologie; demande donc l'introduction du principe de préférence européenne dans les futurs marchés publics liés aux PRM;

Or. en

Amendement 132

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. souligne que la poursuite des investissements dans les PRM et les nouvelles capacités nucléaires afin d'accélérer la transition vers l'abandon des carburants fossiles nécessitera un

soutien politique tangible et significatif à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en combustible nucléaire afin de préserver les capacités nationales de l'Europe, d'améliorer son autonomie stratégique et de répondre à l'augmentation de la demande de combustibles nucléaires avancés;

Or. en

Amendement 133
Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. souligne la nécessité d'une législation neutre sur le plan technologique dans les domaines de l'énergie et du climat afin de créer les conditions pour une concurrence loyale sur le marché de l'énergie;

Or. en

Amendement 134
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. relève que les États membres *sont de plus en plus nombreux à envisager de faire figurer le nucléaire dans* leur bouquet énergétique;

11. relève que les États membres *décident en toute souveraineté de leur bouquet énergétique et que, si certains États membres s'appuient sur cette technologie, la part de l'énergie nucléaire diminue dans l'Union et certains États membres ne l'exploitent pas ou l'abandonnent progressivement;*

Amendement 135
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. relève que les États membres sont de plus en plus nombreux à envisager de faire figurer le nucléaire dans leur bouquet énergétique;

Amendement

11. relève que les États membres sont de plus en plus nombreux à envisager de faire figurer le nucléaire dans leur bouquet énergétique, ***d'où la nécessité de coordonner les efforts et la possibilité pour ces États membres de développer conjointement un PRM européen;***

Amendement 136
Ivars Ijabs, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. relève que les États membres sont de plus en plus nombreux à envisager de faire figurer le nucléaire dans leur bouquet énergétique;

Amendement

11. relève que les États membres sont de plus en plus nombreux à envisager de faire figurer le nucléaire dans leur bouquet énergétique ***et souligne que l'énergie nucléaire est nécessaire pour atteindre l'objectif de neutralité climatique d'ici à 2050;***

Amendement 137
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. fait observer que le plan d'action européen signé par l'Alliance nucléaire reconnaît que l'énergie nucléaire peut fournir jusqu'à 150 GW de capacité électrique d'ici à 2050 grâce à la poursuite de l'exploitation des centrales existantes, à la construction de nouveaux réacteurs de grande taille et au développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 138

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. souligne que l'énergie nucléaire peut apporter stabilité et prévisibilité aux réseaux énergétiques, à condition de poursuivre l'exploitation des centrales existantes, de construire de nouveaux réacteurs de grande taille et de développer les PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 139

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 ter. constate que l'Alliance nucléaire a demandé à la Commission européenne de soutenir activement le partenariat préalable sur les réacteurs PRM et de

contribuer à la mise en place d'un partenariat complet;

Or. en

Amendement 140

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, l'électrification *étant* un élément essentiel de tous les scénarios de transition, *la solution passe par l'énergie nucléaire, source d'énergie peu carbonée alliée à une industrie intérieure vigoureuse;*

Amendement

12. constate que l'électrification *est* un élément essentiel de tous les scénarios de transition *pour atteindre la neutralité climatique et que la décarbonation du secteur de l'électricité devrait être achevée d'ici à 2035 afin d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 au plus tard; note que les PRM ne devraient pas être opérationnels, et encore moins à grande échelle, avant le milieu des années 2030; rappelle que le coût actualisé de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne, est bien inférieur à celui de l'électricité nucléaire, et que les coûts de production de l'électricité d'origine renouvelable n'ont cessé de diminuer;*

Or. en

Amendement 141

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, l'électrification étant un élément essentiel de tous les scénarios

Amendement

12. constate que, l'électrification étant un élément essentiel de tous les scénarios

de transition, la solution passe par l'énergie nucléaire, source d'énergie peu carbonée alliée à une industrie intérieure vigoureuse;

de transition, la solution passe par l'énergie nucléaire, source d'énergie peu carbonée alliée à une industrie intérieure vigoureuse, **capable d'intégrer et de stabiliser les sources d'énergie renouvelable variable;**

Or. it

Amendement 142

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, l'électrification étant un élément essentiel de tous les scénarios de transition, la solution passe par l'énergie nucléaire, source d'énergie peu carbonée alliée à une industrie intérieure vigoureuse;

Amendement

12. constate que, l'électrification étant un élément essentiel de tous les scénarios de transition, la solution passe **inévitablement** par l'énergie nucléaire, source d'énergie **constante et** peu carbonée alliée à une industrie intérieure vigoureuse;

Or. en

Amendement 143

François-Xavier Bellamy

Proposition de résolution

Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. regrette la politique hostile de longue date de la Commission européenne à l'égard de l'énergie nucléaire; souligne que, si les PRM présentent des avantages intéressants, ils ne suffiront pas à atteindre notre niveau d'ambition en matière de neutralité carbone, et que le déploiement de l'énergie nucléaire nécessitera des investissements dans des générateurs de forte puissance;

Or. en

Amendement 144
Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. note que, pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat, l'énergie propre jouera un rôle déterminant dans la transition visant à abandonner les combustibles fossiles; reconnaît le rôle important que jouera l'énergie nucléaire dans cette transition;

Or. en

Amendement 145
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

Amendement

13. se félicite de la création du «partenariat européen des PRM», qui prend la forme d'un dispositif de collaboration associant acteurs industriels, organismes de recherche et technologiques, clients intéressés, régulateurs européens et Commission;

13. se félicite de la création du «partenariat européen des PRM», qui prend la forme d'un dispositif de collaboration associant acteurs industriels, organismes de recherche et technologiques, clients intéressés, régulateurs européens et Commission; ***invite la Commission à transformer ce dispositif en un partenariat à part entière d'ici à la fin de l'année 2023;***

Or. en

Amendement 146
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. *se félicite* de la création du «partenariat européen des PRM», qui prend la forme d'un dispositif de collaboration associant acteurs industriels, organismes de recherche et technologiques, clients intéressés, régulateurs européens et Commission;

Amendement

13. *prend acte* de la création du «partenariat européen des PRM», qui prend la forme d'un dispositif de collaboration associant acteurs industriels, organismes de recherche et technologiques, clients intéressés, régulateurs européens et Commission;

Or. en

Amendement 147

Ivars Ijabs, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen, Andreas Glueck, Nicola Beer, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. reconnaît le rôle important que joue l'énergie nucléaire dans la limitation de notre dépendance à l'égard des pays tiers ainsi que dans la garantie d'une sécurité énergétique et d'une stabilité des prix de l'énergie au sein de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 148

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution

Amendement

Un cadre stratégique et réglementaire

Un cadre stratégique et réglementaire

adapté: *la neutralité technologique*

adapté

Or. en

Amendement 149

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

rappelle que les PRM peuvent favoriser l'intégration de la production intermittente d'énergie dans le système grâce à une production flexible;

Or. en

Amendement 150

Johan Nissinen

Proposition de résolution Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable est un préalable au développement des PRM dans l'Union;
invite la Commission à veiller à ce que les PRM soient soutenus au même titre que les autres sources d'énergie à faible émission de carbone dans l'ensemble de la législation future de l'Union relative à la transition énergétique, conformément au principe de «neutralité technologique» de l'Union;

Or. en

Amendement 151

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que **la mise** en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable **est un préalable au développement des PRM dans l'Union;**

Amendement

14. **constate qu'il n'existe actuellement aucun marché mondial ou européen pour les PRM, compte tenu des sensibilités nationales concernant les technologies de l'énergie nucléaire et de la volonté affichée par chaque pays de défendre ses propres industries;** relève que, **pour que les PRM bénéficient d'éventuelles économies d'échelle, il faudrait mettre en place un cadre stratégique et d'autorisation normalisé;**

Or. en

Amendement 152

Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable **est** un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Amendement

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable **ainsi que l'application du principe de neutralité technologique dans la législation actuelle et future constituent** un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 153

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que la mise en place d'un cadre ***stratégique et réglementaire*** favorable est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Amendement

14. relève que la mise en place d'un cadre ***juridique*** favorable ***et prévisible, garantissant la sécurité des investisseurs pendant la durée de vie des installations nucléaires,*** est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 154

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Amendement

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable ***qui respecte la neutralité technologique et à long terme, en particulier en ce qui concerne la concurrence, le marché de l'énergie et la sécurité,*** est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 155

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Amendement

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable ***qui respecte la neutralité technologique, en particulier en ce qui concerne la concurrence, le marché de***

l'énergie et la sécurité, est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 156

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que la mise en place *d'un cadre stratégique et réglementaire* favorable est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Amendement

14. relève que la mise en place *d'une politique favorable, de préférence fondée sur la neutralité technologique, et d'un cadre réglementaire* est un préalable au développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 157

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable est un préalable au développement *des PRM* dans l'Union;

Amendement

14. relève que la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire favorable, *qui favorise la mise en réseau des PRM*, est un préalable au développement *de ces derniers* dans l'Union;

Or. it

Amendement 158

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. invite la Commission et les États membres à reconnaître que l'énergie nucléaire et les PRM constituent une technologie propre stratégique pour la réussite de la transition;

Or. en

Amendement 159

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 ter. souligne que le développement du savoir-faire de l'industrie nucléaire, un cadre réglementaire adéquat et des politiques publiques encourageantes sont nécessaires pour favoriser le développement des PRM;

Or. en

Amendement 160

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

Amendement

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés est indispensable pour assurer **une** prévisibilité à long terme;

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés, **tels que les contrats bilatéraux à long terme, les contrats d'écart compensatoire (CEC), les modèles de base d'actifs régulés (BAR) et les accords d'achat d'électricité (AAE)**, est indispensable pour assurer **la** prévisibilité à

long terme *des recettes sur les marchés de l'énergie et pour encourager les investissements privés dans les PRM;*

Or. en

Amendement 161
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés est indispensable pour assurer **une** prévisibilité à long terme;

Amendement

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés **tels que les contrats bilatéraux à long terme, les contrats d'écart compensatoire (CEC), la comptabilité et la budgétisation des ressources, et les accords d'achat d'électricité (AAE),** est indispensable pour assurer **la** prévisibilité à long terme **des recettes sur les marchés de l'énergie ainsi que pour encourager les investissements dans les PRM;**

Or. en

Amendement 162
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. constate **que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés est indispensable pour assurer une** prévisibilité à long terme;

Amendement

15. constate **qu'il est difficile d'estimer de manière indépendante les coûts futurs des PRM et qu'en tout état de cause, les technologies nucléaires sont tributaires des financements publics; remarque qu'aux États-Unis, il a été estimé que les coûts de l'approbation de conception uniquement pour le système de PRM le**

plus avancé atteignent déjà 0,5 milliard d'USD;

Or. en

Amendement 163

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés est indispensable pour assurer une prévisibilité à long terme;

Amendement

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés, *tels que les contrats bilatéraux à long terme, les CEC, les BAR et les AAE*, est indispensable pour assurer la prévisibilité à long terme *des recettes sur les marchés de l'énergie ainsi que pour encourager les investissements*;

Or. en

Amendement 164

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés est indispensable pour assurer une prévisibilité à long terme;

Amendement

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés (*tels que les contrats bilatéraux à long terme, les accords d'achat d'électricité, etc.*) est indispensable pour assurer une prévisibilité à long terme;

Or. it

Amendement 165

Erik Bergqvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-

Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

**Proposition de résolution
Paragraphe 15**

Proposition de résolution

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés est indispensable pour assurer une prévisibilité à long terme;

Amendement

15. constate que la mise en œuvre de mécanismes contractuels et financiers appropriés **et à long terme** est indispensable pour assurer une prévisibilité à long terme;

Or. en

**Amendement 166
Robert Roos**

**Proposition de résolution
Paragraphe 16**

Proposition de résolution

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM;

Amendement

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM; **considère qu'il s'agit notamment de mettre l'accent sur l'efficacité des procédures d'autorisation, l'accès au financement et la stabilité des chaînes d'approvisionnement avant la fin de la neuvième législature, dans la perspective d'un règlement européen sur l'énergie nucléaire au cours du prochain mandat;**

Or. en

**Amendement 167
Franc Bogovič**

**Proposition de résolution
Paragraphe 16**

Proposition de résolution

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM;

Amendement

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM, ***qui mette notamment l'accent sur l'efficacité des procédures d'autorisation, l'accès au financement et la stabilité des chaînes d'approvisionnement, tout ceci dans le but de permettre le déploiement des technologies PRM nationales dans l'Union et d'élaborer un cadre pour la promotion commerciale des PRM à l'échelle internationale;***

Or. en

Amendement 168

Johan Nissinen

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM;

Amendement

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM, ***afin de garantir des mesures suffisamment incitatives pour les promouvoir en termes d'objectifs, d'actions visant à faciliter les procédures d'autorisation et d'accès aux financements, comme c'est le cas pour les énergies renouvelables;***

Or. en

Amendement 169

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

Amendement

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM;

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM *et à la chaîne d’approvisionnement en combustible nucléaire afin de soutenir la mise en service de la prochaine génération de réacteurs nucléaires;*

Or. en

Amendement 170

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM;

Amendement

16. invite la Commission à lancer une stratégie industrielle spécialement consacrée aux PRM *qui mette notamment l’accent sur l’efficacité des procédures d’autorisation, l’accès au financement et la stabilité des chaînes d’approvisionnement;*

Or. en

Amendement 171

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. *invite la Commission à lancer une* stratégie *industrielle spécialement consacrée aux* PRM;

Amendement

16. *fait observer qu’étant donné la liberté dont disposent les États membres pour choisir leur bouquet énergétique, il semble peu probable qu’une* stratégie *coordonnée de l’EU-27 concernant les PRM soit mise en place dans un avenir*

proche;

Or. en

Amendement 172

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution

Paragraphe 16 – premier alinéa (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

reconnait la nécessité de contrer la vulnérabilité des systèmes informatiques nécessaires au fonctionnement des PRM en raison des risques de cyberattaques; souligne que la cybersécurité doit être considérée comme un aspect fondamental de la sécurité nucléaire dans son ensemble;

Or. en

Amendement 173

Johan Nissinen

Proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. reconnaît le rôle essentiel que joue l'énergie nucléaire en général pour équilibrer le réseau électrique, rôle dont il convient de tenir compte dans le cadre de la réforme du marché de l'électricité de l'Union relative aux PRM;

Or. en

Amendement 174

Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. invite la Banque européenne d'investissement à accorder des prêts pour financer la construction des PRM;

Or. en

Amendement 175
Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution

Amendement

Marché: intégration *et* déploiement

Marché: intégration, déploiement *et mise en service*

Or. en

Amendement 176
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. relève que le groupe de travail doit s'attacher à caractériser les marchés d'exportation européens et non européens en examinant i) les besoins en matière de décarbonation; ii) les services que les PRM sont susceptibles de fournir; iii) la compétitivité de ces technologies; iv) les applications potentielles des PRM (chaleur, hydrogène, dessalement);

Or. en

Amendement 177

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. *souligne que l'innovation et l'adaptation seront essentielles pour répondre aux attentes des concepteurs de PRM quant au cycle du combustible et à la gestion des déchets;*

Amendement

17. *fait remarquer le risque de voir le développement des PRM entraîner la production d'un nombre plus élevé de déchets nucléaires à l'avenir^{1 bis}; remarque que la gestion des déchets nucléaires demeure une préoccupation majeure en Europe en raison de ses incidences sur l'environnement et pour les générations futures; remarque par ailleurs que le développement envisageable des PRM soulève la question de la fabrication des combustibles et des installations de retraitement des combustibles recyclés, étant donné que l'uranium faiblement enrichi à forte teneur n'est pas encore disponible à l'échelle commerciale;*

^{1 bis} Article «Nuclear waste from small modular reactors», 31 mai 2022, disponible à l'adresse suivante: <https://www.pnas.org/doi/full/10.1073/pnas.2111833119>

Or. en

Amendement 178

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. *souligne **que** l'innovation et*

Amendement

17. *souligne **l'importance de***

l'adaptation *seront essentielles* pour répondre aux attentes des concepteurs de PRM quant au cycle du combustible et à la gestion des déchets;

l'anticipation, de l'innovation et de l'adaptation proactives pour répondre *de manière efficace* aux attentes des concepteurs de PRM quant au cycle du combustible et à la gestion des déchets; *estime qu'il s'agit notamment de tenir compte de la nécessité de travaux préparatoires afin de s'assurer que les exigences spécifiques relatives à l'amont du cycle du combustible soient prêtes à être mises en œuvre avant le déploiement des PRM;*

Or. en

Amendement 179
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. souligne que les décisions concernant les questions qui se situent en amont et en aval devraient être prises dès le début de la phase de développement, avec la participation active du secteur du cycle du combustible afin d'optimiser et de valider les nouveaux concepts, en tenant compte des coûts d'exploitation du cycle de vie et de la sécurité d'approvisionnement sur le long terme, ainsi que des programmes de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs; estime qu'il est essentiel de faire participer les acteurs du cycle du combustible à un stade précoce afin de faciliter et d'accélérer le déploiement commercial;

Or. en

Amendement 180
Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. souligne que les PRM offrent la possibilité d'accompagner à la fois la transition vers une économie neutre pour le climat et la demande croissante d'énergie, car ils peuvent être déployés rapidement et à moindre coût;

Or. en

Amendement 181
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

Amendement

18. souligne ***qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se montrent déterminés à garantir la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement des PRM, afin de permettre aux prestataires de services de s'inscrire dans une perspective de long terme et d'accélérer leurs projets pour profiter de la conjoncture favorable sur le marché;***

18. souligne ***que les technologies nucléaires constituent un moyen de production d'électricité plus coûteux que les énergies renouvelables, avec un coût moyen de l'électricité plus élevé; observe que les technologies PRM ne pourront pas être compétitives à l'avenir si elles ne bénéficient pas de subventions importantes de la part des pouvoirs publics; s'inquiète du fait que les investissements dans les PRM pour la prochaine décennie se feront au détriment des investissements dans les énergies renouvelables et les solutions de stockage indispensables, qui sont déjà disponibles pour respecter les engagements de l'Union en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030;***

Or. en

Amendement 182

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. souligne *qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se montrent déterminés à garantir la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement des PRM, afin de permettre aux prestataires de services de s'inscrire dans une perspective de long terme et d'accélérer leurs projets pour profiter de la conjoncture favorable sur le marché;*

Amendement

18. souligne *l'importance de l'anticipation proactive, de l'innovation et de l'adaptation pour répondre de manière efficace aux attentes des concepteurs de PRM quant au cycle du combustible et à la gestion des déchets; estime qu'il s'agit notamment de tenir compte de la nécessité de mener des travaux préparatoires afin d'assurer la préparation opérationnelle des exigences spécifiques relatives à l'amont du cycle du combustible avant le déploiement des PRM;*

Or. en

Amendement 183

András Gyürk

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. souligne qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se montrent déterminés *à* garantir la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement des PRM, afin de permettre aux prestataires de services de s'inscrire dans une perspective de long terme et d'accélérer leurs projets pour profiter de la conjoncture favorable sur le marché;

Amendement

18. souligne qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se montrent déterminés *et adoptent des principes uniformes pour* garantir la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement des PRM, afin de permettre aux prestataires de services de s'inscrire dans une perspective de long terme et d'accélérer leurs projets pour profiter de la conjoncture favorable sur le marché;

Or. en

Amendement 184

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. souligne que les PRM suscitent les mêmes préoccupations que les grandes centrales nucléaires en ce qui concerne la gestion des déchets nucléaires, les risques d'accident, la vulnérabilité aux attentats terroristes et le risque de prolifération nucléaire; s'inquiète par conséquent du fait que les sites d'implantation se multiplient, ce qui accroît les risques et la nécessité d'une sécurité renforcée;

Or. en

Amendement 185

Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. souligne qu'il est important que la Commission travaille avec les collectivités locales en ce qui concerne la stratégie industrielle relative aux PRM afin de veiller à ce que cette stratégie soit efficace pour les États membres et leurs municipalités;

Or. en

Amendement 186

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. invite la Commission à examiner si les États membres sont intéressés par une plateforme de passation conjointe de marchés pour les PRM afin de réaliser des économies d'échelle, d'assurer la coordination et de réduire les coûts;

Or. en

Amendement 187

Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution

Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 ter. souligne la nécessité de disposer de procédures d'autorisation rapides lorsque les PRM seront prêts à être commercialisés; encourage la Commission à examiner d'urgence les possibilités d'accélérer les procédures d'autorisation pour la mise en service des PRM;

Or. en

Amendement 188

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Sous-titre 6

Proposition de résolution

Amendement

Harmonisation des régimes d'autorisation

Harmonisation des régimes d'autorisation
et d'utilisation

Or. it

Amendement 189
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Sous-titre 6

Proposition de résolution

Harmonisation des régimes d'autorisation

Amendement

*Promotion de la collaboration pour
l'autorisation des PRM*

Or. en

Amendement 190
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. constate que le modèle économique des producteurs de PRM reposera sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de PMR de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception est indispensable pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;

Amendement

19. constate que le modèle économique des producteurs de PRM reposera sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de PMR de même type dans différents pays; ***souligne que la production en série permettrait aux fabricants d'améliorer leurs processus et de réduire davantage les coûts et les délais de production***; relève que la normalisation de la conception ***de chaque PRM*** est indispensable pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;

Or. en

Amendement 191
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. constate que le modèle économique des producteurs de PRM *reposera* sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de PMR de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception est *indispensable* pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;

Amendement

19. constate que le modèle économique des producteurs de PRM *est fondé* sur *l'hypothèse de* l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de PMR de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception est *une condition préalable* pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série, *mais se heurte à des obstacles importants en raison de l'approche fondée sur la souveraineté nationale en matière d'énergie nucléaire*;

Or. en

Amendement 192

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. *constate que le modèle économique des producteurs de PRM reposera sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de PMR de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception est indispensable pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;*

Amendement

19. *souligne que le principal facteur de réussite des PRM est la production en série, qui permettrait aux fabricants d'améliorer leurs processus et de réduire les coûts;*

Or. en

Amendement 193

Franco Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. *constate que le modèle économique des producteurs de PRM reposera sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de PMR de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception est indispensable pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;*

Amendement

19. *souligne que le principal facteur de réussite des PRM est la production en série, qui permettrait aux fabricants d'améliorer leurs processus et de réduire les coûts;*

Or. en

Amendement 194

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. *constate que le modèle économique des producteurs de PRM reposera sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de **PMR** de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception est indispensable pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;*

Amendement

19. *constate que le modèle économique des producteurs de PRM reposera sur l'effet de série permis par la construction d'un grand nombre de **PRM** de même type dans différents pays; relève que la normalisation de la conception **et du processus d'autorisation** est indispensable pour pouvoir tirer tous les avantages concurrentiels offerts par la fabrication en série;*

Or. it

Amendement 195

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

19 bis. invite la Commission à jouer un rôle proactif dans la mise en place et la

Amendement

*promotion d'«alliances réglementaires»
entre les États membres dans le but
d'assurer l'équivalence des procédures
d'autorisation des PRM, en particulier
par la réutilisation des données;*

Or. en

Amendement 196
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*19 ter. invite la Commission à proposer
un cadre cohérent pour accélérer l'octroi
de licences et d'autorisations pour les
PRM, applicable à toutes les procédures
administratives, à l'instar des dispositions
prévues à l'article 16 de la
directive (UE) 2018/2001 relative à la
promotion de l'utilisation de l'énergie
produite à partir de sources
renouvelables;*

Or. en

Amendement 197
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

Amendement

20. *souligne qu'il faut dégager les
éléments nécessaires à l'instauration
d'une procédure européenne préalable à
l'autorisation des PRM de même
conception, procédure qui doit être fondée
sur des évaluations de la sûreté
communément acceptées;*

20. *relève que, de la même manière,
les procédures d'autorisation sont
conçues au niveau national et différent
d'un pays à l'autre; fait observer qu'étant
donné la liberté dont dispose chaque État
membre pour choisir son bouquet
énergétique, il semble peu probable que*

l'on tente à l'avenir de mettre en place une procédure européenne préalable à l'autorisation; rappelle qu'une procédure préalable à l'autorisation ne saurait en aucun cas garantir un feu vert de facto pour l'utilisation opérationnelle des PRM, qui devraient encore satisfaire à des normes de sécurité;

Or. en

Amendement 198

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. souligne qu'il faut dégager les éléments nécessaires à l'instauration d'une procédure européenne préalable à l'autorisation *des PRM de même conception*, procédure qui doit être fondée sur des évaluations de la sûreté communément acceptées;

Amendement

20. souligne qu'il faut dégager les éléments nécessaires à l'instauration d'une procédure européenne préalable à l'autorisation *d'un modèle de PRM*, procédure qui doit être fondée sur des évaluations de la sûreté communément acceptées; *appelle de ses vœux, en l'absence d'une telle procédure préalable à l'autorisation, une accélération de la coopération entre les régulateurs nationaux de la sûreté nucléaire sur les questions d'autorisation, afin d'éviter des examens de la conception superflus et coûteux;*

Or. en

Amendement 199

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. *souligne qu'il faut dégager les*

Amendement

20. *appelle de ses vœux une*

éléments nécessaires à l'instauration d'une procédure européenne préalable à l'autorisation des PRM *de même conception, procédure qui doit être fondée sur des évaluations* de la sûreté communément acceptées;

accélération de la coopération entre les régulateurs nationaux de la sûreté nucléaire afin d'harmoniser une procédure préalable à l'autorisation *et la normalisation des modèles de PRM sur la base d'évaluations* de la sûreté communément acceptées;

Or. en

Amendement 200

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. *souligne qu'il faut dégager les éléments nécessaires à l'instauration d'une* procédure européenne préalable à l'autorisation des PRM *de même conception, procédure qui doit être fondée sur des évaluations* de la sûreté communément acceptées;

Amendement

20. *appelle de ses vœux une accélération de la coopération entre les régulateurs nationaux de la sûreté nucléaire afin d'harmoniser une* procédure préalable à l'autorisation *et la normalisation des PRM sur la base d'évaluations* de la sûreté communément acceptées;

Or. en

Amendement 201

Sara Skyttedal, Tomas Tobé

Proposition de résolution

Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

20 bis. relève que, même si la plupart des autres secteurs ont fait l'objet d'une normalisation par l'Union afin de faciliter la circulation et les échanges sur le marché intérieur, l'énergie nucléaire reste une exception notable, et qu'il convient de remédier à cet état de fait de sorte que

Amendement

l'énergie nucléaire puisse tirer parti de l'intégration européenne et que son potentiel puisse être pleinement exploité dans le cadre de la transition écologique; souligne que les incitations à investir dans l'énergie nucléaire peuvent être considérablement améliorées grâce à un cadre européen commun;

Or. en

Amendement 202
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. salue les initiatives prises au niveau international et par les régulateurs pour certains modèles de PRM, visant à faciliter les examens conjoints de modèles de PRM sans compromettre la sûreté et la sécurité nucléaires;

Or. en

Amendement 203
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

Amendement

21. *souligne que* les organismes de réglementation *devraient* créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des PMR;

21. *encourage* les organismes de réglementation à *continuer de* créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des PMR *dans l'Union et d'œuvrer à sa rationalisation et à son harmonisation; estime qu'il est dans l'intérêt stratégique de l'Union d'encourager les régulateurs nationaux à adopter des procédures d'autorisation qui*

tiennent compte des technologies, des performances et des risques afin de rationaliser les évaluations de sécurité, de réduire les contraintes réglementaires, d'améliorer la sécurité, de réduire les coûts et de faciliter l'innovation;

Or. en

Amendement 204

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. *souligne que les organismes de réglementation devraient créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des PMR;*

Amendement

21. *reconnait que, compte tenu des préoccupations juridiques et de sécurité liées à l'énergie nucléaire, il est compréhensible que l'approbation réglementaire d'un modèle de PRM prenne plusieurs années; relève que les concepteurs de PRM ont eux-mêmes généralement besoin de plusieurs années pour se préparer entre l'annonce et la présentation d'une demande d'approbation;*

Or. en

Amendement 205

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. *souligne que les organismes de réglementation devraient créer les conditions permettant de **faciliter** la procédure d'autorisation des PMR;*

Amendement

21. *souligne que les organismes de réglementation devraient créer les conditions permettant de **rationaliser** la procédure d'autorisation des PMR; **suggère la création d'«alliances***

réglementaires» entre les États membres, englobant une large coalition d'États membres intéressés par un même modèle afin de rationaliser le processus d'autorisation;

Or. en

Amendement 206

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. souligne que les organismes de réglementation devraient créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des **PMR**;

Amendement

21. souligne que les organismes de réglementation, **notamment grâce à des accords et à des coopérations multilatéraux**, devraient créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des **PRM**;

Or. it

Amendement 207

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. souligne que les organismes de réglementation devraient créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des **PMR**;

Amendement

21. souligne que les organismes de réglementation **et les autorités nationales** devraient créer les conditions permettant de faciliter la procédure d'autorisation des **PMR**;

Or. en

Amendement 208

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. souligne l'importance primordiale de garantir, compte tenu notamment des interactions réciproques, les trois S fondamentaux de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (sûreté, sécurité, sauvegarde) et d'examiner les aspects spécifiques et particuliers des PRM et des cycles du combustible y afférents;

Or. it

Amendement 209

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. invite les services publics européens à élaborer des exigences spécifiques pour l'utilisation des PRM et pour leurs applications électriques et non électriques, notamment en coopération avec d'autres services publics internationaux;

Or. it

Amendement 210

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Sous-titre 7

Proposition de résolution

Soutien financier à la production intérieure de PRM

Amendement

Soutien financier **national** à la production intérieure de PRM

Or. en

Amendement 211

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens;

Amendement

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens ***et de la chaîne d'approvisionnement correspondante; invite la Commission et les États membres à évaluer les sources de financement disponibles pour le déploiement des PRM aux niveaux de l'Union et des États membres et, s'ils le jugent opportun, à présenter un plan visant à combler les déficits de financement;***

Or. en

Amendement 212

Johan Nissinen

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens;

Amendement

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens; ***souligne l'importance d'accorder aux PRM une place***

équivalente à celle des autres sources d'énergie à faible émission de carbone dans la définition des systèmes de rémunération de la production d'électricité;

Or. en

Amendement 213

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens;

Amendement

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens, *dont les coûts d'investissement sont très élevés; invite à cet égard la BEI à aligner sa politique de prêt dans le secteur de l'énergie sur la taxonomie de l'Union et à soutenir les investissements dans la production de PRM;*

Or. en

Amendement 214

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. constate *qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens;*

Amendement

22. constate *la liberté dont disposent les États membres pour choisir leur bouquet énergétique et pour étudier les possibilités de financement des technologies énergétiques, conformément à la politique de concurrence de l'Union;*

Amendement 215
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens;

Amendement

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens *et de leur mise à l'échelle*;

Amendement 216
Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoș Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens;

Amendement

22. constate qu'il est nécessaire d'étudier avec attention et de recenser toutes les options possibles quant au financement de la production de PRM européens *et de leur mise à l'échelle*;

Amendement 217
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. invite la Commission à étudier la possibilité pour les États membres d'utiliser des fonds provenant des plans nationaux au titre de la facilité pour la reprise et la résilience et/ou du Fonds pour une transition juste afin de financer des projets de production d'électricité axés sur les technologies PRM;

Or. en

Amendement 218

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. souligne que la production intérieure de PRM pourrait être facilitée par de nombreux leviers tels que des investissements privés, des subventions nationales, des fonds européens et des prêts de la Banque européenne d'investissement;

Or. en

Amendement 219

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

Amendement

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

supprimé

Or. en

Amendement 220

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Amendement

23. affirme qu'il faut inscrire **le nucléaire et** les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net», **la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» et le futur Fonds de souveraineté**;

Or. en

Amendement 221

Johan Nissinen

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Amendement

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net» **ainsi que dans le cadre des règles de l'Union relatives aux aides d'État**;

Or. en

Amendement 222

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM

Amendement

23. affirme qu'il faut inscrire **les**

parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

technologies nucléaires, y compris les PRM, parmi les technologies **stratégiques** reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Or. en

Amendement 223
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Amendement

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM **et l'énergie nucléaire** parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Or. en

Amendement 224
François-Xavier Bellamy

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Amendement

23. affirme qu'il faut inscrire les PRM parmi les technologies reconnues **comme stratégiques** par le règlement pour une industrie «zéro net»;

Or. en

Amendement 225
Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

23 bis. souligne la nécessité d'inclure les technologies nucléaires telles que les PRM dans la législation future relative à l'industrie et à l'énergie, par exemple le règlement pour une industrie «zéro net»;

Or. en

Amendement 226

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. se félicite que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement mérite d'être mieux coordonné;

Amendement

24. se félicite que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement mérite d'être mieux coordonné **et axé sur les facteurs qui permettent le développement rapide et l'utilisation de la technologie en Europe;**

Or. it

Amendement 227

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. se félicite que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement

Amendement

24. se félicite que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement

mérite d'être mieux coordonné;

doit être mieux coordonné *de toute urgence si l'Union veut rester compétitive dans le développement de l'industrie des PRM*;

Or. en

Amendement 228

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. *se félicite* que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement mérite d'être mieux coordonné;

Amendement

24. *relève* que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement mérite d'être mieux coordonné, *notamment en ce qui concerne la gestion des déchets et les capacités de recyclage des combustibles*;

Or. en

Amendement 229

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. se félicite que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies PRM; souligne cependant que ce financement mérite d'être mieux coordonné;

Amendement

24. se félicite que le programme Euratom pour la recherche et la formation finance d'ores et déjà des projets de recherche relatifs à la sûreté et à l'autorisation des technologies *des* PRM *et des réacteurs modulaires avancés*; souligne cependant que ce financement mérite d'être mieux coordonné;

Or. en

Amendement 230
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. recommande la mise en place d'un accès inclusif aux financements de l'Union au-delà des fonds Euratom, de façon à ce que le secteur nucléaire puisse participer à des initiatives de financement européennes plus larges dont il est actuellement exclu;

Or. en

Amendement 231
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. plaide pour un accès inclusif aux financements de l'Union au-delà des fonds Euratom, de façon à ce que le secteur nucléaire puisse participer à des initiatives de financement européennes plus larges dont il est actuellement exclu;

Or. en

Amendement 232
Johan Nissinen

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. invite la Commission à établir des partenariats entre les États membres de l'Union, les investisseurs privés et les banques européennes pour financer les PRM et l'énergie nucléaire;

Or. en

Amendement 233

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

25. plaide pour la création d'une nouvelle entreprise commune consacrée aux PRM;

supprimé

Or. en

Amendement 234

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

25. plaide pour la création d'une nouvelle entreprise commune consacrée aux PRM;

25. demande de favoriser et de financer la coopération entre les industries du secteur nucléaire européen et leur participation, afin de développer la technologie des PRM et des réacteurs modulaires avancés;

Or. it

Amendement 235

Franc Bogovič

**Proposition de résolution
Paragraphe 25**

Proposition de résolution

25. plaide pour la **création** d'une nouvelle entreprise commune consacrée aux PRM;

Amendement

25. plaide pour la **mise en place** d'une **structure européenne spécifique pour les PRM, telle qu'une** nouvelle entreprise commune **ou une alliance industrielle** consacrée aux PRM;

Or. en

Amendement 236

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

**Proposition de résolution
Paragraphe 25**

Proposition de résolution

25. plaide pour la **création** d'une **nouvelle entreprise commune** consacrée aux PRM;

Amendement

25. plaide pour la **mise en place** d'une **alliance européenne** consacrée aux PRM **et pour la création d'un projet important d'intérêt européen commun concernant les PRM;**

Or. en

Amendement 237

Robert Roos

**Proposition de résolution
Paragraphe 25**

Proposition de résolution

25. plaide pour la **création** d'une **nouvelle entreprise commune** consacrée aux PRM;

Amendement

25. plaide pour la **mise en place** d'une **alliance industrielle** consacrée aux PRM;

Or. en

Amendement 238
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. estime que ladite entreprise commune ou alliance industrielle pour les PRM devrait élaborer et coordonner un programme complet d'activités, y compris en vue de la construction d'un programme de démonstration de réacteurs avancés pour les PRM;

Or. en

Amendement 239
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. demande à la Commission européenne d'inclure les opérations liées au nucléaire dans le mécanisme de transition juste;

Or. en

Amendement 240
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 ter. souligne qu'un soutien financier européen est également nécessaire pour lancer des études de faisabilité ou

conduire à la création d'un nombre important d'emplois ainsi que pour favoriser des stages de qualité et la reconversion ou le perfectionnement professionnel des travailleurs;

Or. en

Amendement 241

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 25 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 quater. demande à la Commission de préciser le budget annuel disponible pour la recherche, l'innovation, le développement et le déploiement des PRM, d'élaborer une feuille de route des enchères prévues et, le cas échéant, de présenter une proposition législative relative à un instrument financier ciblant et encourageant également les investissements privés dans ce domaine;

Or. en

Amendement 242

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 25 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 quinquies. exprime ses préoccupations quant au budget total consacré aux PRM par rapport aux subventions accordées par les partenaires économiques et les concurrents, en particulier par la Chine, la Russie et les États-Unis; encourage la Commission à augmenter la part du Fonds pour l'innovation et à profiter de la

révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) pour augmenter les ressources allouées au développement et au déploiement des PRM si nécessaire;

Or. en

Amendement 243
Pernille Weiss

Proposition de résolution
Sous-titre 8

Proposition de résolution

Adaptation de la chaîne
d'approvisionnement

Amendement

Adaptation de la chaîne
d'approvisionnement *et du cycle du
combustible*

Or. en

Amendement 244
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Sous-titre 8

Proposition de résolution

Adaptation de la chaîne
d'approvisionnement

Amendement

Adaptation de la chaîne
d'approvisionnement *et du cycle du
combustible*

Or. en

Amendement 245
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Amendement

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production en série des PRM; ***s'inquiète de l'augmentation rapide de la demande et de l'utilisation de matériaux que la production à grande échelle de PRM pourrait entraîner; rappelle la dépendance extrême de l'Union européenne à l'égard de l'uranium importé et les conséquences de cette dépendance sur sa souveraineté et sur la sécurité de son approvisionnement en énergie; relève qu'en 2021, l'Union européenne dépendait de cinq pays seulement pour 96 % de ses approvisionnements en uranium naturel, dont environ 20 % en provenance de Russie;***

Or. en

Amendement 246
François-Xavier Bellamy

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Amendement

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable, ***localisée autant que possible dans l'Union européenne***, est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Or. en

Amendement 247
Franco Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Amendement

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable ***basée dans l'Union*** est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Or. en

Amendement 248

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Amendement

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable ***basée dans l'Union*** est indispensable au succès de la production en série des PRM;

Or. en

Amendement 249

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoș Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production ***en série*** des PRM;

Amendement

26. souligne qu'une chaîne d'approvisionnement solide, puissante et fiable est indispensable au succès de la production des PRM;

Or. en

Amendement 250
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. invite la Commission européenne à procéder à une évaluation à l'échelle de l'Union afin de déterminer les lacunes potentielles de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 251
Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

Amendement

27. considère qu'il importe de cerner les principales difficultés qu'il faudra surmonter pour adapter la chaîne de valeur aux caractéristiques propres des PRM, qui diffèrent de celles des réacteurs de forte puissance, et qu'il est nécessaire d'organiser des concertations avec les fournisseurs de PRM et de nombreux autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement;

27. considère qu'il importe de cerner les principales difficultés qu'il faudra surmonter pour adapter la chaîne de valeur aux caractéristiques propres des PRM, qui diffèrent de celles des réacteurs de forte puissance, et qu'il est nécessaire d'organiser des concertations avec les fournisseurs de PRM et de nombreux autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement ***ainsi qu'avec les services publics qui devront acquérir puis exploiter ces réacteurs;***

Or. it

Amendement 252
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. considère qu'il importe de cerner les principales difficultés qu'il faudra surmonter pour adapter la chaîne de valeur aux caractéristiques propres des PRM, qui diffèrent de celles des réacteurs **de forte puissance**, et qu'il est nécessaire d'organiser des concertations avec les fournisseurs de PRM et de nombreux autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement;

Amendement

27. considère qu'il importe de cerner les principales difficultés qu'il faudra surmonter pour adapter la chaîne de valeur aux caractéristiques propres des PRM, qui diffèrent de celles des réacteurs **de grande taille**, et qu'il est nécessaire d'organiser des concertations avec les fournisseurs de PRM et de nombreux autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement **basés dans l'Union**;

Or. en

Amendement 253

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. considère qu'il importe de cerner les principales difficultés qu'il faudra surmonter pour adapter la chaîne de valeur aux caractéristiques propres des PRM, qui diffèrent de celles des réacteurs **de forte puissance**, et qu'il est nécessaire d'organiser des concertations avec les fournisseurs de PRM et de nombreux autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement;

Amendement

27. considère qu'il importe de cerner les principales difficultés qu'il faudra surmonter pour adapter la chaîne de valeur aux caractéristiques propres des PRM, qui diffèrent de celles des réacteurs **de grande taille**, et qu'il est nécessaire d'organiser des concertations avec les fournisseurs de PRM et de nombreux autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 254

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 bis. reconnaît l'importance de la chaîne d'approvisionnement en combustible nucléaire pour la mise en service des PRM et le fait que de nombreux PRM nécessiteront de nouveaux types de combustibles présentant des niveaux de maturité technologique variables;

Or. en

Amendement 255

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution

Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 bis. reconnaît la nécessité d'adapter le cycle du combustible pour répondre aux exigences des PRM et souligne l'importance d'investir dans de nouvelles installations;

Or. en

Amendement 256

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 bis. reconnaît la nécessité d'adapter le cycle du combustible pour alimenter les PRM et celle d'investir dans de nouvelles installations;

Or. en

Amendement 257

Pernille Weiss

**Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

27 ter. encourage les efforts déployés par l'industrie nucléaire européenne pour garantir l'approvisionnement en nouveaux types de combustibles, ou combustibles avancés, nécessaires à la nouvelle génération de réacteurs; précise que les combustibles avancés européens alimenteront les PRM dans le monde entier;

Or. en

**Amendement 258
Franc Bogovič**

**Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

27 ter. encourage les efforts déployés par l'industrie européenne pour garantir l'approvisionnement en nouveaux types de combustibles nécessaires pour certains PRM;

Or. en

**Amendement 259
Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen**

**Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

27 ter. insiste sur l'importance d'assurer un approvisionnement européen fiable en

*nouveaux types de combustibles requis
par certains PRM;*

Or. en

Amendement 260

Pernille Weiss

Proposition de résolution

Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 quater. constate la nécessité de favoriser le développement d'une chaîne intérieure d'approvisionnement en combustibles nucléaires pour produire des combustibles avancés à l'échelle commerciale, ce qui pourrait permettre de créer de nouveaux emplois, de réduire la dépendance à l'égard des importations russes et de rendre l'Union plus compétitive;

Or. en

Amendement 261

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 quater. relève qu'une stratégie et une réflexion européennes s'imposent, notamment en ce qui concerne les usines dans lesquelles les PRM seront fabriqués;

Or. en

Amendement 262

Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 quinquies. souligne que la possibilité d'inclure des équipements standardisés et des composants industriels de qualité commerciale dans les modèles de PRM peut grandement contribuer à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et des processus qui y sont associés en réduisant les contrôles réglementaires et les délais d'approbation;

Or. en

Amendement 263
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

Amendement

28. constate qu'il est indispensable de définir une feuille de route complète en matière de recherche et de développement qui **réponde à la fois aux attentes du marché et aux exigences de sûreté et qu'il faut déterminer les besoins en infrastructures d'expérimentation pour la mise en œuvre de cette feuille de route** ainsi que les programmes à mettre en place pour la formation et l'enseignement;

28. constate qu'il est indispensable de définir une feuille de route complète en matière de recherche et de développement qui **respecte les engagements de l'Union en matière de climat et d'énergie pour 2030 et pour 2050**, ainsi que les programmes à mettre en place pour la formation et l'enseignement; **rappelle que, dans tous les scénarios de projection, les énergies renouvelables sont favorisées et constituent des investissements «sans regret» pour l'avenir;**

Or. en

Amendement 264
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. se félicite qu'en collaboration avec le Centre commun de recherche (JRC), la communauté Euratom ouvre les infrastructures de recherche de l'Union et favorise l'accès à des infrastructures de recherche nucléaire uniques en Europe;

Or. en

Amendement 265
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 ter. souligne que, pour maintenir les normes les plus élevées en matière de sûreté et de radioprotection, il est indispensable de garder à l'esprit la nécessité d'expérimenter, de tester et d'homologuer de nouveaux combustibles, matériaux et technologies pour l'ensemble du cycle de vie des PRM avancés, d'assurer des formations et de renforcer les capacités humaines, de diffuser les connaissances et de combler le fossé entre la recherche et l'industrie;

Or. en

Amendement 266
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 28 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 quater. *salue les initiatives prises dans le cadre d'Horizon Europe et du programme pour une Europe numérique qui apportent de nouveaux avantages dans les domaines de la fabrication additive, des technologies numériques, de la robotique et de l'intelligence artificielle, et souligne qu'il convient de mettre en œuvre des synergies entre le programme Euratom et d'autres programmes de l'Union européenne;*

Or. en

Amendement 267

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

Amendement

29. *souligne que la recherche et le développement ne devraient pas être axés sur les seuls besoins de la première génération de PRM à eau légère, qui devrait voir le jour d'ici au début de la décennie 2030, mais devraient également se mettre au service des types de réacteurs de quatrième génération qualifiés de «réacteurs modulaires avancés»;*

supprimé

Or. en

Amendement 268

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

Amendement

29. souligne que la recherche et le développement ne devraient pas être axés sur les seuls besoins de la première génération de PRM à eau légère, **qui** devrait voir le jour d'ici au début de la décennie 2030, mais devraient également se mettre au service des types de réacteurs de quatrième génération qualifiés de «réacteurs modulaires avancés»;

29. souligne que la recherche et le développement ne devraient pas être axés sur les seuls besoins de la première génération de PRM à eau légère, **dont la mise en réseau** devrait voir le jour d'ici au début de la décennie 2030, mais devraient également se mettre au service des types de réacteurs de quatrième génération qualifiés de «réacteurs modulaires avancés» **et des combustibles et cycles du combustible avancés y afférents**;

Or. it

Amendement 269

Ivars Ijabs, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen, Andreas Glueck, Nicola Beer

Proposition de résolution Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. souligne que la recherche et le développement **ne devraient pas être axés** sur les seuls besoins de la première génération de PRM à eau légère, **qui devrait voir le jour d'ici au début de la décennie 2030, mais devraient également se mettre au service des types de réacteurs de quatrième génération qualifiés de «réacteurs modulaires avancés»**;

Amendement

29. souligne que la recherche et le développement **devraient se mettre au service de toutes les différentes générations de PRM et ne pas se concentrer** sur les seuls besoins de la première génération de PRM à eau légère;

Or. en

Amendement 270

Franz Bogovič

Proposition de résolution Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. souligne les éventuelles incidences

socio-économiques du déploiement des PRM et de l'amélioration de la compétitivité de l'industrie européenne du fait de la création d'emplois très qualifiés et d'entreprises à forte valeur ajoutée dans l'Union, et préconise la recherche de nouvelles pistes pour les traiter par des actions concrètes et conformément aux avis attendus des parties prenantes sur les activités préparatoires au partenariat européen des PRM;

Or. en

Amendement 271

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. reconnaît qu'il faut **accorder** davantage de **moyens** à la recherche et au développement dans l'énergie nucléaire de pointe;

Amendement

30. reconnaît qu'il faut **consacrer** davantage de **ressources de l'Union européenne** à la recherche et au développement dans **le domaine de** l'énergie nucléaire de pointe;

Or. en

Amendement 272

Tomas Tobé, Sara Skytvedal

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. **reconnaît** qu'il faut accorder davantage de moyens à la recherche et au développement dans l'énergie nucléaire de pointe;

Amendement

30. **souligne** qu'il faut accorder davantage de moyens à la recherche et au développement dans l'énergie nucléaire de pointe;

Or. en

Amendement 273

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. reconnaît qu'il faut accorder davantage de moyens à la recherche et au développement dans l'énergie **nucléaire de pointe**;

Amendement

30. reconnaît qu'il faut accorder davantage de moyens à la recherche et au développement dans **le domaine du stockage de l'énergie et des batteries**;

Or. en

Amendement 274

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. constate qu'il est **nécessaire de développer** la formation aux compétences clés en matière de construction nucléaire;

Amendement

31. constate qu'il est **important d'affiner** la formation **existante** aux compétences clés en matière de construction nucléaire **afin de les adapter en fonction des besoins particuliers des PRM, tout en veillant à prévenir les pénuries de compétences dans les domaines où la demande est forte**;

Or. en

Amendement 275

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. constate qu'il est nécessaire de

Amendement

31. constate qu'il est nécessaire de

développer la formation aux compétences clés en matière *de construction* nucléaire;

développer la formation aux compétences clés en matière *d'énergie* nucléaire *et la formation professionnelle continue des fonctionnaires chargés des procédures réglementaires et d'autorisation, en particulier pour les PRM;*

Or. en

Amendement 276

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. constate qu'il est nécessaire *de développer la formation aux* compétences clés en matière de *construction nucléaire*;

Amendement

31. constate qu'il est nécessaire, *dans certains États membres, d'acquérir des* compétences *et de l'expérience* en matière de *capacité opérationnelle des réacteurs nucléaires, afin de garantir le respect des exigences légales et de sécurité*;

Or. en

Amendement 277

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. constate qu'il est nécessaire de développer la formation aux compétences clés en matière de construction nucléaire;

Amendement

31. constate qu'il est nécessaire de développer la formation aux compétences clés en matière de construction nucléaire *tout au long de la chaîne de valeur*;

Or. en

Amendement 278

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution

Paragraphe 31 – premier alinéa (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

compétences

Or. en

Amendement 279

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution

Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

31 bis. constate qu'il est important d'affiner la formation existante aux compétences clés en matière de construction nucléaire afin de les adapter en fonction des besoins particuliers des PRM, tout en veillant à prévenir les pénuries de compétences dans les domaines où la demande est forte;

Or. en

Amendement 280

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution

Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

31 ter. souligne l'importance d'une planification stratégique de la main-d'œuvre;

Or. en

Amendement 281

Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoș Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini, Robert Hajšel

Proposition de résolution

Paragraphe 31 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

31 quater. souligne que cette planification devrait être prospective et adaptable, compte tenu de l'évolution potentielle des besoins en compétences aux fins du déploiement des PRM, en particulier au sein de la chaîne d'approvisionnement et pour les PRM;

Or. en

Amendement 282

Klemen Grošelj, Christophe Grudler, Bart Groothuis, Mauri Pekkarinen, Morten Løkkegaard, Asger Christensen, Erik Poulsen

Proposition de résolution

Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

31 bis. souligne l'importance d'une planification stratégique de la main-d'œuvre, qui devrait être prospective et adaptable en fonction de l'évolution potentielle des besoins en compétences aux fins du déploiement des PRM;

Or. en

Amendement 283
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

31 bis. souligne l'importance d'une planification stratégique de la main-d'œuvre;

Or. en

Amendement 284
Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution
Sous-titre 10

Proposition de résolution

Amendement

Gestion des déchets

Neutralisation et gestion des déchets

Or. it

Amendement 285
Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

Amendement

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

32. **juge préoccupant que les PRM soient susceptibles de produire encore plus de déchets nucléaires que les centrales nucléaires conventionnelles, à savoir jusqu'à 30 fois plus de déchets radioactifs par unité d'électricité selon une étude datant de 2022;** estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et

le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Or. en

Amendement 286

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Amendement

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires *ou des détenteurs de licences* de PRM dans le traitement et le stockage des déchets radioactifs, *dans l'approvisionnement en combustible*, ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé, *qui doit viser à réduire les déchets ayant un long cycle de vie et à réduire le plus possible le stockage géologique*;

Or. it

Amendement 287

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. *estime qu'il est indispensable d'instaurer* des règles *uniformes* quant à la responsabilité des propriétaires de *PRM* dans le traitement et le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Amendement

32. *prend acte* des règles *déjà bien établies* quant à la responsabilité des propriétaires de *centrales nucléaires* dans le traitement et le stockage *sûrs* des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Or. en

Amendement 288
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime qu'il est indispensable **d'instaurer des** règles **uniformes** quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Amendement

32. estime qu'il est indispensable **d'uniformiser les** règles **existantes** quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et le stockage **sûrs** des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Or. en

Amendement 289
András Gyürk

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement **et** le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans **le recyclage** du combustible nucléaire usé;

Amendement

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement, le stockage **et l'élimination** des déchets radioactifs ainsi que dans **la gestion** du combustible nucléaire usé;

Or. en

Amendement 290
Erik Bergkvist, Tsvetelina Penkova, Carmen Avram, Victor Negrescu, Adrian-Dragoş Benea, Rovana Plumb, Dan Nica, Miapetra Kumpula-Natri, Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

Amendement

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et le stockage des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

32. estime qu'il est indispensable d'instaurer des règles uniformes quant à la responsabilité des propriétaires de PRM dans le traitement et le stockage **sûrs** des déchets radioactifs ainsi que dans le recyclage du combustible nucléaire usé;

Or. en

Amendement 291
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. souligne qu'il existe des solutions sûres pour l'élimination des déchets – notamment les dépôts en couches géologiques profondes – largement approuvées par la communauté scientifique et technologique et les régulateurs, comme l'a affirmé le Centre commun de recherche de la Commission européenne; constate que certains États membres sont sur le point d'achever la mise en place de leurs installations nationales de dépôt en couches géologiques profondes, dont la mise en service devrait avoir lieu au cours de la prochaine décennie; fait remarquer que les réacteurs modulaires avancés peuvent intégrer les déchets radioactifs dans leurs processus, favorisant ainsi une économie circulaire;

Or. en

Amendement 292
Dominique Riquet, Christophe Grudler

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. salue les récents travaux de recherche et de développement qui ouvrent des perspectives prometteuses d'amélioration dans le domaine de la gestion, du recyclage et de la réutilisation des déchets nucléaires; insiste sur l'importance majeure que revêt la réutilisation pour la stabilité de l'approvisionnement;

Or. en

Amendement 293
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. relève le potentiel que présentent certains types de PRM sur le plan de la réduction des déchets (réduction du volume et de la radiotoxicité des déchets);

Or. en

Amendement 294
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. plaide pour la mise en place d'une stratégie spécifique en ce qui concerne la fermeture du cycle du combustible nucléaire axée sur le soutien aux concepteurs de technologies innovantes;

Or. en

Amendement 295
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 32 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 quater. rappelle que, selon le Centre commun de recherche de la Commission européenne, pour ce qui est des déchets radioactifs de haute activité et du combustible usé, la communauté scientifique et technologique ainsi que les régulateurs s'accordent largement sur le fait que leur dépôt définitif en couches géologiques profondes constitue la solution réalisable la plus efficace et la plus sûre qui permette de ne pas causer de dommages importants à la vie humaine et à l'environnement pendant la période requise; constate que, dans certains États membres, l'implantation des installations nationales de dépôt en couches géologiques profondes est déjà bien avancée, et leur mise en service devrait avoir lieu au cours de la décennie en cours;

Or. en

Amendement 296
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution

Amendement

33. souligne qu'il faut que la Commission présente un rapport annuel dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement des PRM;

33. souligne qu'il faut que la Commission présente un rapport annuel dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement des PRM; **souhaite que le rapport en question évalue en outre la répartition**

géographique des financements, le nombre d'emplois créés, l'évolution de l'offre et de la demande, le coût du déploiement des PRM, le développement des infrastructures consacrées aux PRM, ainsi que l'autorisation, le choix du site, le mode de financement, la chaîne d'approvisionnement, la participation et l'évolution du combustible pour différents PRM;

Or. en

Amendement 297

Damien Carême

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. souligne qu'il ***faut que la Commission présente un rapport annuel dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement des PRM;***

Amendement

33. souligne qu'il ***est nécessaire que les États membres qui investissent dans les technologies PRM communiquent régulièrement des données transparentes sur les coûts et les mesures de sécurité pour le développement éventuel de ces technologies;***

Or. en

Amendement 298

Robert Roos

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. souligne qu'il faut que la Commission présente un rapport ***annuel*** dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement des PRM;

Amendement

33. souligne qu'il faut que la Commission présente un rapport ***semestriel*** dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement ***et le déploiement*** des PRM, ***examinera les***

contraintes réglementaires et autres qui entravent leur adoption et recommandera des mesures susceptibles d'atténuer ces difficultés;

Or. en

Amendement 299

Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. souligne qu'il faut que la Commission présente un rapport annuel dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement des PRM;

Amendement

33. souligne qu'il faut que la Commission présente un rapport annuel dans lequel elle évaluera les progrès accomplis dans le développement des PRM *et des coopérations transnationales;*

Or. it

Amendement 300

Franc Bogovič

Proposition de résolution

Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 bis. invite la Commission à se mobiliser activement en faveur du développement de projets de PRM et, en particulier, à élaborer un cadre juridique concernant le choix des technologies, la révision et l'harmonisation des cadres d'autorisation et d'autres questions d'ordre juridique;

Or. en

Amendement 301

Damien Carême
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

Amendement

34. invite *le Conseil* à se montrer *déterminé* à concourir au bon développement des PRM dans l'Union;

supprimé

Or. en

Amendement 302
Franc Bogovič

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

Amendement

34. invite *le Conseil* à se montrer *déterminé* à concourir au bon développement des PRM dans l'Union;

34. invite *les États membres fortement intéressés par le nucléaire et les PRM* à se montrer *fermement déterminés, sur les plans financier et réglementaire*, à concourir au bon développement des PRM dans l'Union;

Or. en

Amendement 303
Robert Roos

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

Amendement

34. invite *le Conseil* à se montrer *déterminé* à concourir au bon développement des PRM dans l'Union;

34. invite *la Commission et les États membres* à se montrer *résolument engagés en faveur du* bon développement des PRM dans l'Union;

Or. en

